

Décision du président N°2026/TT/14/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
CCAS DE GOUVIEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Attaché	8/35h	02/04/2026	10/04/2026
BRETEUIL	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35/35h	01/04/2026	16/08/2026
CINQUEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35/35h	01/04/2026	17/04/2026

AUTRECHES	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial principal de première classe			
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	34/35h	01/04/2026	30/04/2026
BULLES	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	30/03/2026	30/03/2026
MONCHY-SAINT-ELOI	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	30/03/2026	10/04/2026
GOUVIEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	17,3/35h	30/03/2026	28/04/2026
MELICOCQ	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	29/35h	01/04/2026	10/04/2026
THIVERNY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	02/04/2026	10/04/2026
	MOMENTANEMENT INDISPONIBLE				

COYE-LA-FORET	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles			
BRESLES	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	02/04/2026	03/04/2026
JAULZY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	02/04/2026	10/04/2026
NOAILLES	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	02/04/2026	02/04/2026
SAINT-FELIX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial	35/35h	01/04/2026	30/09/2026
CCAS DE GOUVIEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial	35/35h	01/04/2026	30/04/2026
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial	35/35h	01/04/2026	31/05/2026

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026



Publié le

35/35h 01/04/2026 30/09/2026
ID : 060-286000021-20260407-D2026TT1401-AR

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial			
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	30/03/2026	10/04/2026
CHANTILLY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	18/35h	01/04/2026	08/09/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	02/04/2026	02/04/2026
SENLIS	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	12/35h	02/04/2026	02/04/2026
CHANTILLY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	02/04/2026	10/04/2026
RANTIGNY	REEMPLACEMENT D'UN AGENT	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	24/04/2026
	MOMENTANEMENT INDISPONIBLE				

VENETTE	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial			
Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Cuvilly, Biermont	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint territorial d'animation	35/35h	30/03/2026	31/03/2026
Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Cuvilly, Biermont	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint territorial d'animation	35/35h	01/04/2026	03/04/2026
COYE-LA-FORET	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint territorial d'animation	16/35h	31/03/2026	10/04/2026
CCAS DE GOUVIEUX	REEMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint territorial d'animation	17,5/35h	01/04/2026	10/04/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	31/03/2026	31/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	31/03/2026	31/03/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	01/04/2026

	D'ACTIVITE				
VENETTE	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	30/04/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	02/04/2026	02/04/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	02/04/2026	02/04/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	03/04/2026	03/04/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	03/04/2026	03/04/2026
VENETTE	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	10/35h	01/04/2026	10/04/2026
BARON	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	20/35h	01/04/2026	30/09/2026
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35/35h	01/04/2026	30/04/2026
JANVILLE	VACANCE TEMPORAIRE D'UN EMPLOI PERMANENT	Adjoint administratif territorial principal de première classe	35/35h	31/03/2026	30/09/2026
	RE D'UN EMPLOI PERMANENT	territorial principal de première classe			

	NT				
LE FAYEL	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Rédacteur			
SERY- MAGNEVAL	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint administratif territorial	10/35h	01/04/2026	30/09/2026
Syndicat intercommunal de regroupement scolaire d'Abbeville Saint Lucien, Oroër, Fontaine Saint Lucien	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint administratif territorial	7/35h	01/04/2026	30/09/2026
OROER	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint administratif territorial	16/35h	01/04/2026	30/09/2026
FLEURINES	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	30/06/2026
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	30/06/2026
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	01/04/2026	29/07/2026
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	01/04/2026	29/07/2026
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE	Adjoint territorial d'animation	35/35h	01/04/2026	29/07/2026

	NT				
COMMUNE NOUVELLE LA DRENNE	ACCROISS EMENT SAISONNIE R D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	01/04/2026	30/10/2026

Les crédits correspondants sont inscrits au budget

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article 28 du décret 85-643 précité, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

ARTICLE 3 :

Les dispositions de la présente décision prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

ARTICLE 4 :

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à Beauvais,

Le ...

Le Président,